

MAIRIE

Réhabilitation et extension

VILLATE, 31 - 2013

[Maîtrise d'ouvrage]

Commune de Villate

[Maîtrise d'œuvre]

Architecte : Atelier Urbain SARL d'architecture (Marc SEGUI mandataire) + Christian VALADAS Architecte

[Type de travaux]

Réhabilitation et extension, requalification de l'espace public

[Surface]

SHON 215 m² (dont 122 m² d'extension)

[Coût Global]

576 000 euros (522 000 € de coût de travaux)



1



2

[DÉMARCHE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE]

Dès 2010, le conseil municipal engage une réflexion pour agrandir la mairie et fait appel aux conseils du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement qui définira les conditions du projet dans le cadre d'une étude préalable. Le CAUE et l'Agence Technique Départementale accompagneront enfin la mairie pour lancer l'appel d'offres de maîtrise d'œuvre.

Le programme retenu fait clairement le choix de réhabiliter les locaux existants et de greffer une extension qui double les capacités initiales.

[IMPLANTATION ET CONCEPTION]

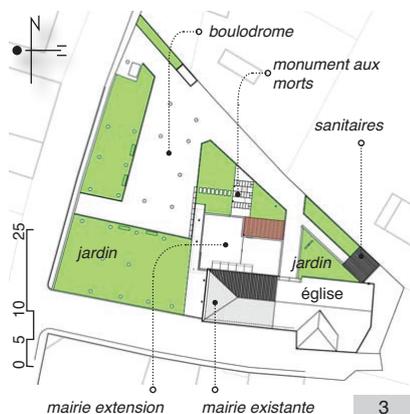
Le programme

- Les locaux et bureaux existants, d'une surface utile totale de 88 m² comprenant 4 bureaux, le secrétariat de mairie et le sas d'entrée ;
- une salle de réunion fractionnable, en extension de la salle existante, pour une surface utile totale d'environ 67 m² ;
- des sanitaires publics intérieurs et extérieurs ;
- un local d'archives, d'une surface utile de 7,00 m² ;
- un local du personnel, d'une surface utile de 8,50 m².

Les principes généraux

La mairie existante est attenante à l'église. Le projet d'extension, de plain-pied, opère une greffe sensible devant l'église et modifie le rapport à l'espace public : église en arrière-plan côté jardin, mairie et mail de platanes constituant la façade urbaine côté rue.

L'extension se veut discrète et contemporaine. La principale qualité du bâti existant ressort de sa maçonnerie traditionnelle : les lits alternés de briques et galets témoignent de l'ancrage rural du territoire, à la confluence de la Garonne et de l'Ariège.

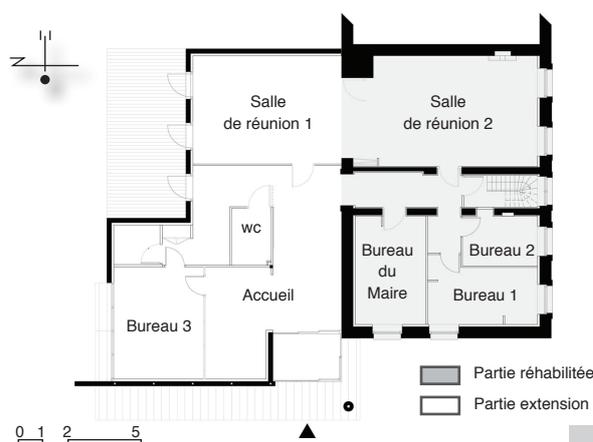


3

1. Façade principale Ouest
2. Parcelle de la mairie dans son contexte urbain
3. Plan de masse du projet

La façade existante a été débarrassée du portique néo-régionaliste qui symbolisait l'entrée de la mairie. Le nouveau hall d'entrée assure la transition entre la partie ancienne et l'extension contemporaine. La verrière qui coiffe le hall procure un jour naturel et préserve intact le mur de briques et galets, autrefois extérieur.

La mairie s'est montrée particulièrement attentive à la convivialité des espaces extérieurs. Le projet devait concilier sur un espace restreint les valeurs et les usages liés au fonctionnement du service administratif, mais également au culte religieux, à la mémoire (monument aux morts), et bien entendu à l'agrément puisque la première fonction du mail est d'accueillir des manifestations collectives, festives et sportives (la pétanque est ici une institution).



[APPROCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE]

La requalification du bâtiment existant traduit une démarche économe, soucieuse de valoriser le patrimoine communal et d'optimiser un espace collectif accessible à tous. Le projet a été l'occasion de réaménager entièrement les abords de la mairie : réfection du jardin de l'église, déplacement du monument aux morts, création de sanitaires publics, réfection de l'ensemble du boulo-drome, éclairage public compris.

Les travaux de rénovation énergétique comprennent :

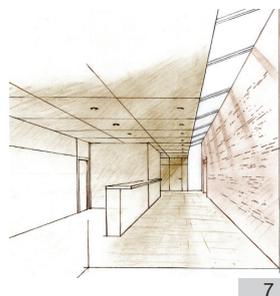
- l'isolation des murs et plafonds,
- la mise en œuvre généralisée de menuiseries extérieures performantes en double vitrage et de systèmes d'occlusion extérieure modulable (brise-soleil orientables),
- la mise en œuvre d'un système de chauffage réversible et d'une ventilation double flux.

Au nord du bâtiment, les eaux pluviales (toiture et ruissellement) sont recueillies et canalisées dans un puits d'infiltration.

[PROCÉDÉS CONSTRUCTIFS]

Le projet associe trois procédés constructifs :

- Le béton matricé, utilisé en façade principale, affirme l'identité contemporaine de la nouvelle mairie : modernité, espace de représentation et de dialogue, révélé par le contraste avec la maçonnerie traditionnelle et le mariage naturel entre le béton et les galets de rivière.
- La construction métallique, utilisée en charpente et en couverture, a permis de minimiser le gabarit de l'extension, le volume des toitures et de ménager la présence du mur-clocher en arrière-plan. La légèreté de la charpente a facilité la mise en œuvre de la verrière.
- La maçonnerie traditionnelle est utilisée en arrière-plan, côté terrasse, église et jardin. La teinte rouge de l'enduit répond au mur de briques de l'église.



4. Plan
5. Façade latérale Nord / Monuments aux morts / Sanitaires publics
6. Façade latérale sud / Entrée
7. Accueil